

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

<b>Nombre de conseillers</b> <b>En exercice : 12</b> <b>Présent : 9</b> <b>Procuration : 3</b> <b>Votants : 12</b> <b>Pour : 12</b> <b>Contre : 0</b> <b>Abstention : 0</b>	L'an deux mille vingt-quatre, le 13 mai Le Conseil Municipal de Montriond (Haute-Savoie), dûment convoqué. Réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Jean Claude DENNE (Maire) <b>Secrétaire de séance :</b> Mme MICHAUD Carole <b>Date de convocation :</b> 7 mai 2024
<b>Réf : 2484</b>  <b>OBJET :</b> REHABILITATION DU CHALET DE LA BAIGNADE AU LAC : DEMANDE DE SUBVENTION AU DEPARTEMENT AU TITRE DU CDAS 74	<b>Présents : Présents :</b> M. MUFFAT Michel - Mme QUOEX Valérie - M. DENNE Jean – Claude - Mme SIBIL Christine - Mme MICHAUD Carole - M. GAILLARD Guy - Mme MCQUADE Alisha - Mme TAVERNIER Marie -Laure - M. ROSSET André  <b>Absents ou excusés :</b> Mme MICHAUD Sonia ; M. BRAIZE Richard ; M. DUCHEMIN Vincent  <b>Procuration :</b> M. DUCHEMIN Vincent à M. MUFFAT Michel M. BRAIZE Richard à SIBIL Christine Mme MICHAUD Sonia à MICHAUD Carole

Monsieur Michel MUFFAT rappelle le projet global de valorisation de la vallée de Chéravaux qui doit apporter une offre touristique «4 saisons » attractive et de qualité.

A cet égard, le lac constitue déjà un site privilégié et fait l'objet de pratiques touristiques depuis plusieurs décennies : on y trouve une offre ludique très complète avec activités nautiques et récréatives, baignade, kayak, jeux d'eau, pêche, promenades, sentiers de randonnée, ski de fond, raquettes et plongée sous la glace en hiver.

Dans le prolongement des travaux exécutés en 2022 pour réhabiliter l'aire de baignade, il convient de réhabiliter le chalet qui abrite le poste de secours.

Une mission de maîtrise d'œuvre a été confiée au cabinet d'architecte ATELIER AXE, pour l'étude du projet, la demande d'urbanisme, la consultation des entreprises et le suivi de chantier.

Monsieur MUFFAT présente le coût prévisionnel de l'opération :

<b>Etudes/ maitrise d'œuvre</b>	<b>16 766.25 €</b>
<b>Travaux</b>	<b>171 650.00 €</b>
<b>TOTAL HT</b>	<b>188 416.25 €</b>
TVA 20 %	37 683.25 €
<b>TOTAL TTC</b>	<b>226 099.44 €</b>

Le Plan de financement prévisionnel est le suivant :

<b>CDAS 2024 30 %</b>	<b>56 525.00 €</b>
Autofinancement communal 70 %	131 891.25 €
<b>TOTAL</b>	<b>188 416.25 €</b>

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de l'autoriser à solliciter l'aide financière du Département de la Haute Savoie au titre du CDAS enveloppe 2024.

Envoyé en préfecture le 23/05/2024

Reçu en préfecture le 23/05/2024

Publié le 24/05/2024

ID : 074-217401884-20240513-D2484-DE



Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- **APPROUVE** le programme prévisionnel de travaux tel que présenté,
- **SOLLICITE** auprès de du conseil départemental une aide de 30 % au titre du CDAS 2024.
- **CHARGE** Monsieur le maire à signer tous les actes relatifs à la présente délibération.

La secrétaire de séance  
Mme MICHAUD Carole

Fait à MONTRIOND le 13 mai 2024  
LE MAIRE  
JEAN-CLAUDE DENNE

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Michaud'.

Acte certifié exécutoire

Après transfert en Préfecture le

Et publication le

